EVERBREIZH

FR0012750511

OBLIGATAIRE — 31/10/2026

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 11 203,47 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 30/10/2026
Actif géré : 368,16 (millions EUR)
Code ISIN : C : FR0012750511
Code Bloomberg : EVRBREC FP
Indice de référence :
100% EURIBOR 3 MONTH CAPITALIZED
Indice comparatif :
100.0% EURIBOR 3 MONTH CAPITALIZED
Eligibilité : -

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion du fonds, sur un horizon de placement de 3 ans, vise à participer à la hausse potentielle des marchés obligataires et des marchés actions de l'Union Européenne, en sélectionnant des titres vifs et des OPC, de tous secteurs. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne, à partir de scénarios économiques, de prévisions de taux d'intérêt et d'analyses crédits, des titres obligataires publics et privés libellés en euros. Les émissions privées seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir notamment à des titres bénéficiant des notations allant de AAA à BBB- sur l'échelle Standard & Poors ou de Fitch ou une notation allant de Aaa à Baa3 sur l'échelle de Moody's. L'OPC peut investir jusqu'à 30% de son actif sur des actions de toutes capitalisations ayant leur siège dans un pays membre de l'Union Européenne.

Indicateur de risque *(Source : Fund Admin)*

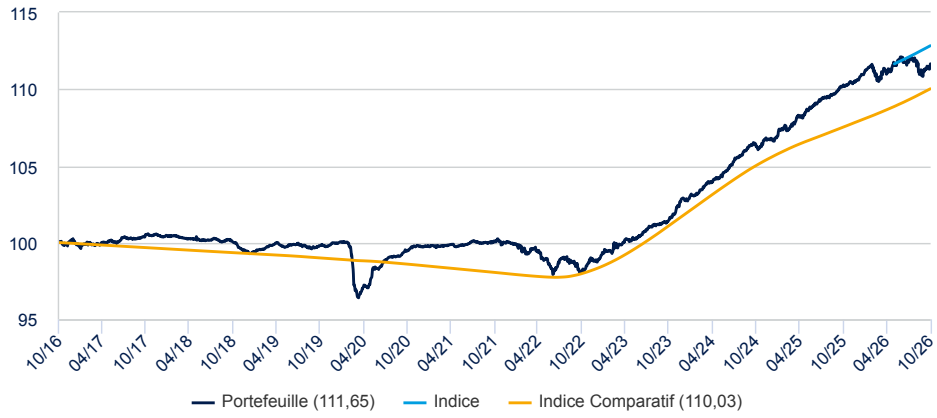
1	2	**3**	4	5	6	7

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 3 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 *(Source : Fund Admin)*



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE *(Source : Fund Admin)* [1]

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 30/09/2026	3 mois 31/07/2026	1 an 31/10/2025	3 ans 31/10/2023	5 ans 29/10/2021	10 ans 31/10/2016	Depuis le 02/06/2015
Portefeuille	0,91%	0,57%	-0,08%	1,24%	3,24%	2,22%	1,11%	1,00%
Indice	1,96%	0,22%	0,66%	2,32%	2,86%	2,33%	0,96%	0,82%
Ecart	-1,05%	0,35%	-0,73%	-1,08%	0,38%	-0,11%	0,15%	0,18%
Indice Comparatif	1,96%	0,22%	0,66%	2,32%	2,86%	2,33%	0,96%	0,82%
Ecart Indice Comparatif	-1,05%	0,35%	-0,73%	-1,08%	0,38%	-0,11%	0,15%	0,18%

[1] Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE *(Source : Fund Admin)* [2]

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	3,59%	3,79%	4,21%	-1,26%	0,29%	-0,22%	0,51%	-1,01%	0,32%	1,13%
Indice	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Indice Comparatif	2,23%	3,72%	3,53%	0,35%	-0,55%	-0,43%	-0,36%	-0,33%	-0,33%	-0,27%
Ecart Indice Comparatif	1,36%	0,07%	0,68%	-1,61%	0,85%	0,21%	0,87%	-0,68%	0,65%	1,39%

[2] Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité Taux [1]	2,32
Notation moyenne	AA-
Taux de rendement	3,79%
SPS	2,84
Spread moyen [2]	66
Nombre de lignes	387
Duration	2,55

[1] La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence.

[2] Spread : différence de rendement entre une obligation et son emprunt d'Etat de référence (Allemagne dans le cas de la zone Euro)

[3] SPS: Sensibilité Pondérée par le Spread

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du portefeuille	1,32%	1,03%	1,07%	1,06%
Volatilité de l'indice	0,04%	0,11%	0,19%	0,23%
Tracking Error ex-post	1,33%	1,02%	1,04%	1,03%
Ratio d'information	-0,81	0,33	-0,11	0,14
Ratio de sharpe	-0,65	0,37	0,03	0,21
Beta	-5,56	1,08	1,36	1,02

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-4,15%
Délai de recouvrement (jours)	1 190
Moins bon mois	03/2020
Moins bonne performance	-3,04%
Meilleur mois	07/2022
Meilleure performance	0,85%

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

EVERBREIZH

OBLIGATAIRE 31/10/2026

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.



Diana Rager
Gérante de portefeuille



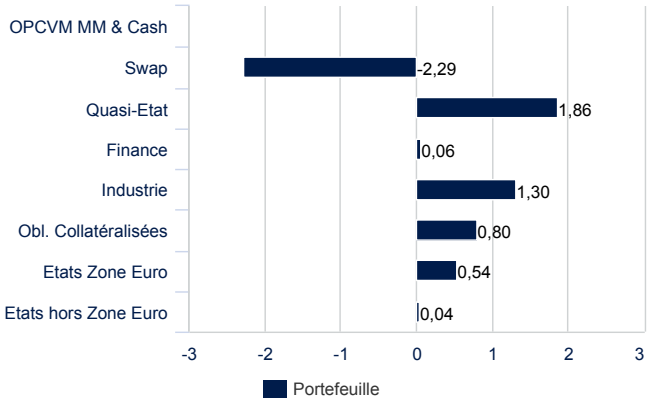
Jalila Aziki
Gérante de portefeuille

Commentaire de gestion

Le mois d'octobre 2026 a été marqué par une nouvelle flambée des prix de l'énergie. En effet, les attaques contre des navires se sont poursuivies dans le détroit d'Ormuz, les Houthis ont revendiqué des frappes contre plusieurs raffineries saoudiennes et Donald Trump a laissé entendre que les frappes américaines sur l'Iran pourraient reprendre après les élections de mi-mandat du 3 novembre. Le baril de brent a ainsi progressé de près de 14% sur le mois, à 118 $, soit son plus haut niveau depuis six mois. Le prix du gaz naturel a, lui aussi, très fortement augmenté pour atteindre son plus haut niveau depuis la fin de l'année 2022. L'autre fait marquant du mois a été le net repli des valeurs technologiques en toute fin de mois, après des publications de résultats décevantes d'Alphabet, Amazon et Intel, qui ont ravivé les doutes sur la rentabilité des investissements massifs dans l'IA.
Les indices d'inflation publiés en octobre ont de nouveau accéléré sous l'effet des prix de l'énergie. En zone euro, l'inflation totale a atteint 3,8% contre 3,2% en août, soit son plus haut niveau depuis septembre 2023, la composante énergie progressant de 18,8% sur un an. En revanche, l'inflation sous-jacente est restée globalement stable, à 2,5%. Aux Etats-Unis, l'inflation totale (CPI) est passée de 3,4% à 3,7%, alors que l'inflation sous-jacente est remontée à 2,6%, un peu plus que prévu. Aux Etats-Unis, la croissance du PIB au T3 est ressortie à 3,4% en variation trimestrielle annualisée, au-dessus des attentes, portée par la consommation et l'investissement des entreprises. En zone euro, le PIB a progressé de 0,4% au T3, malgré une contraction surprise de 0,1% en France, mais le PMI composite a reculé à 51,9 en octobre, contre 53,1 en septembre, nettement en dessous des attentes.
Sur le volet des politiques monétaires, la BCE, la Fed et la BoJ ont toutes décidé de laisser leurs taux inchangés en octobre. La Fed a maintenu la fourchette cible des fed funds à 3,75/4%, mais deux membres du FOMC ont voté en faveur d'une nouvelle hausse. Kevin Warsh a indiqué que la hausse de taux de septembre avait commencé à produire ses effets et que le durcissement des conditions financières allait dans le sens d'une période de croissance et de stabilité des prix plus durable.
Malgré la hausse du pétrole, les rendements obligataires ont nettement baissé sur le mois, profitant de la recherche de valeurs refuges en fin de mois et de la pause des banques centrales. Le taux 10 ans américain a reculé de près de 40 bps, à 4,90%, après avoir dépassé brièvement 5,30% au cours du mois. Le taux 10 ans allemand a baissé d'environ 25 bps sur le mois, à 3,29%, retrouvant ses niveaux de fin août. Les OAT françaises ont sous-performé en octobre, avec un net écartement du spread contre Bund (174 pb au plus haut), dans un contexte de regain d'aversion au risque souverain, alors que les inquiétudes persistent sur la trajectoire des finances publiques françaises et l'incertitude politique, notamment autour de l'adoption du budget 2027 et à l'approche de l'élection présidentielle.
Octobre 2026 a été un mois volatil pour le crédit euro, dans un environnement marqué par des tensions persistantes sur les souverains, une incertitude macroéconomique élevée et un élargissement des spreads resté contenu. Après un début de mois favorable aux marchés obligataires, soutenu par la baisse des rendements souverains, le crédit s'est d'abord écarté de manière ordonnée avant de se stabiliser progressivement. L'élargissement observé en milieu de mois n'a été que partiellement retracé, l'indice Euro Corporate IG terminant finalement le mois à 105 pb, en hausse de 14 pb sur la période, après avoir touché un point haut à 108 pb, soit son niveau le plus élevé de l'année. Le marché affiche ainsi une performance de +0,76 % sur le mois, principalement portée par la baisse des taux, tandis que l'excess return crédit ressort à -0,49 %.
Au niveau sectoriel, les valeurs financières ont davantage souffert que les non-financières, les banques françaises sous-performant particulièrement dans le sillage de l'écartement de l'OAT. Les secteurs assurance, banques subordonnées et immobilier ont été les plus pénalisés, alors que la chimie, l'énergie et la santé ont mieux résisté.
Enfin, le marché primaire est resté soutenu, avec environ 51,7 Md€ d'émissions brutes, même si l'activité a ralenti en fin de mois sous l'effet de la volatilité et des réunions des banques centrales.
Dans le segment Niveau 1 LCR, les spreads ASW se sont écartés sur le mois sur les indices Gov et Quasi Gov Euro (à 41 pb et 38 pb respectivement).
En octobre, le fonds affiche une performance de 0,57%, principalement grâce à la détente des taux souverains *core* et au portage. Dans ce contexte, nous avons maintenu la sensibilité taux du portefeuille autour de 2,3. Cette sensibilité se concentre sur le segment 4-5 ans. Au cours du mois, nous avons initié plusieurs positions obligataires *corporate* (Francaise des Jeux, Aéroport de Paris, Michelin, Schneider Electric, Dover Corporation, Orlen…).

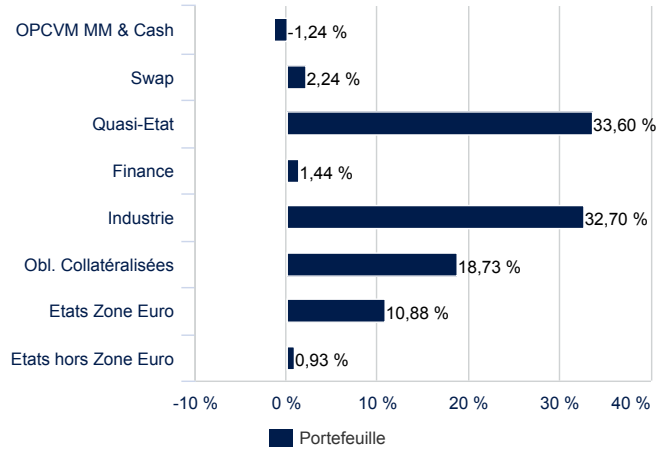
Répartition par secteur (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi)



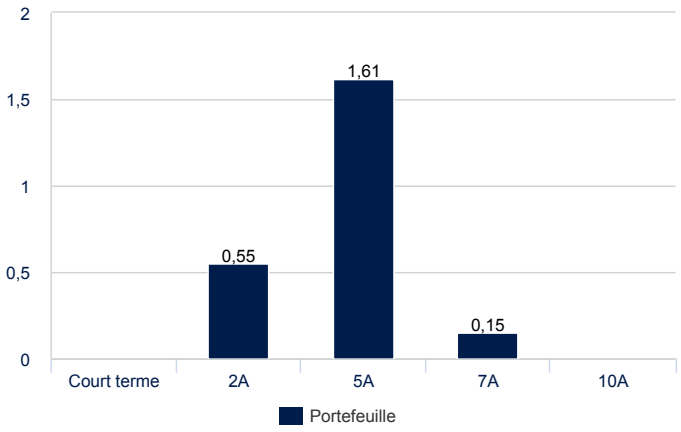
Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

EVERBREIZH

OBLIGATAIRE 31/10/2026

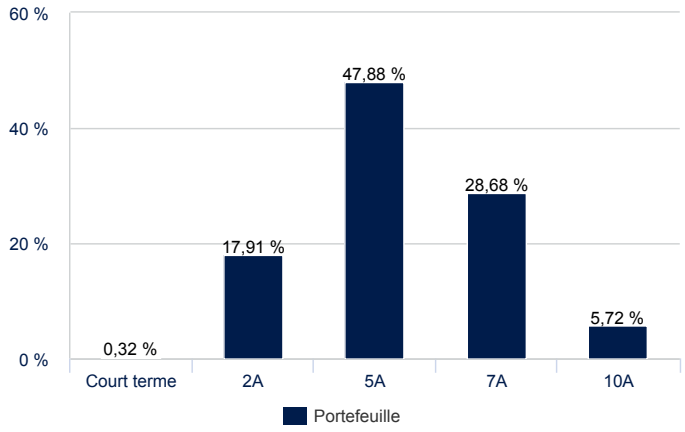
Répartition par maturité (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



Dérivés inclus

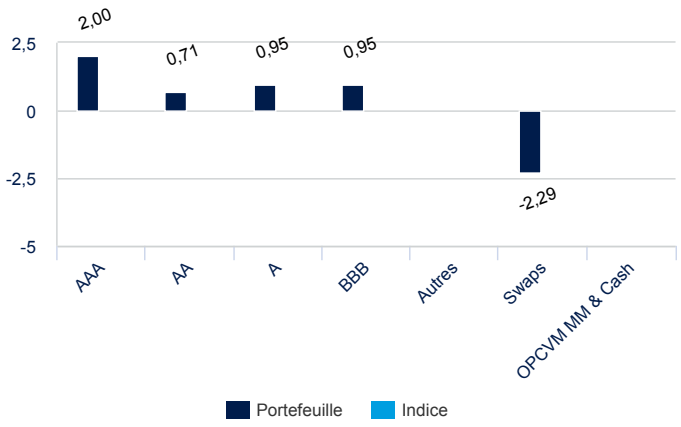
En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

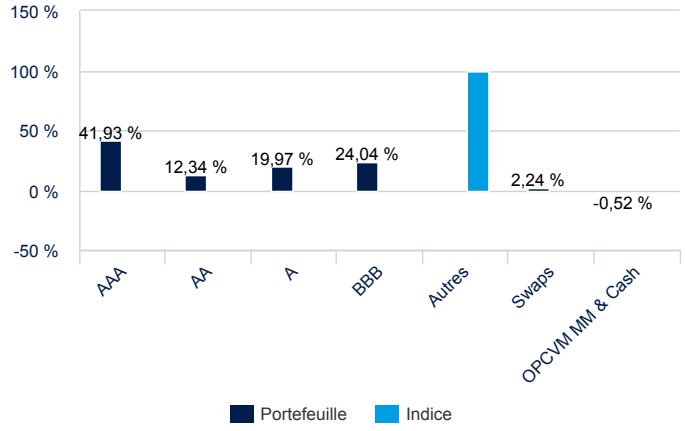
Répartition par notation (Source : Amundi)

Sensibilité taux (Source : Amundi)



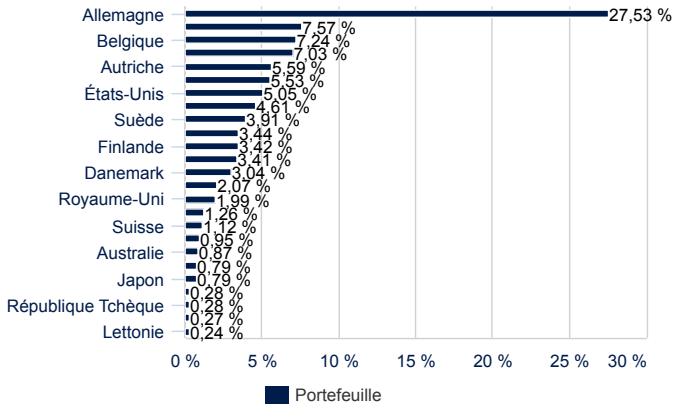
Dérivés inclus

En pourcentage d'actif (Source : Amundi) *



* Le total peut être différent de 100%, car le cash différé est exclu

Répartition géographique (Source : Amundi) *



* En pourcentage d'actif, CDS inclus

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00

www.cpram.com

EVERBREIZH

OBLIGATAIRE 31/10/2026

Eligibilité Ratios LCR (Source : Amundi)

Ratio LCR **81,67%**

	% d'actif
Actifs de niveau 1A	-
100%	44,00%
Actifs de niveau 1B	-
93%	15,31%
Actifs de niveau 2A	-
85%	5,88%
Actifs de niveau 2B	-
50%	32,75%
Cash & Collat.	-
	2,05%

Principaux émetteurs (Source : Amundi)

	Amundi Paris	% d'actif	Sensibilité	SPS Portefeuille	SPS Indice
Emetteurs Etats	-	-	-	-	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY	Etats Zone Euro	6,03%	0,26	0,00%	-
STATE OF GRAND-DUCHY OF LUX	Etats Zone Euro	1,39%	0,09	0,02%	-
REPUBLIC OF AUSTRIA	Etats Zone Euro	1,28%	0,08	0,02%	-
KINGDOM OF THE NETHERLANDS	Etats Zone Euro	1,00%	0,05	0,01%	-
REPUBLIC OF POLAND	Etats hors Zone Euro	0,66%	0,03	0,02%	-
SLOVAK REPUBLIC	Etats Zone Euro	0,54%	0,02	0,02%	-
BELGIUM	Etats Zone Euro	0,40%	0,02	0,02%	-
CHILE	Etats hors Zone Euro	0,27%	0,01	0,01%	-
LATVIA	Etats Zone Euro	0,24%	0,01	0,00%	-
Emetteurs hors Etats	-	-	-	-	-
BNG BANK NV	Agences	2,06%	0,10	0,04%	-
STATE OF HESSE	Agences	1,88%	0,14	0,00%	-
EUROPEAN INVESTMENT BANK	Supranationaux	1,80%	0,11	0,04%	-
EUROPEAN FINANCIAL STAB FACIL	Supranationaux	1,71%	0,11	0,05%	-
STATE OF LOWER SAXONY	Agences	1,62%	0,06	0,02%	-
COMMUNAUTE FRANCAIS DE BELGIQU	Agences	1,57%	0,09	0,09%	-
AAREAL BANK AG	Pfandbriefe	1,48%	0,05	0,03%	-
KUNTARAHOITUS OYJ	Agences	1,43%	0,09	0,03%	-
EUROPEAN UNION	Supranationaux	1,42%	0,09	0,04%	-
KOMMUNEKREDIT	Agences	1,32%	0,09	0,03%	-
NEDERLANDSE WATERSCHAPSBANK NV	Agences	1,32%	0,08	0,03%	-
SACHSEN-ANHALT(STATE OF)	Agences	1,24%	0,08	0,00%	-
WALLONNE REGION	Agences	1,20%	0,07	0,09%	-
UNICREDIT BANK AUSTRIA AG	AUT Covered	1,20%	0,05	0,02%	-
BASQUE GOVERNMENT	Agences	1,19%	0,07	0,04%	-

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs « professionnels ».
CPR Asset Management, Société anonyme au capital de 61 461 945 €, 399 392 141 RCS Paris - SGP agréée par AMF n° GP01-056.
91-93, Boulevard Pasteur 75015 Paris - France - 01 53 15 70 00
www.cpram.com

EVERBREIZH

OBLIGATAIRE 31/10/2026

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français
Classification AMF	Non applicable
Société de gestion	CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création du compartiment/OPC	02/06/2015
Date de création de la classe	02/06/2015
Devise de référence du compartiment	EUR
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	FR0012750511
Code Bloomberg	EVRBREC FP
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 Part(s) / 1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Date de valeur rachat	J+1
Date de valeur souscription	J+1
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 12:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Frais de gestion indirects annuels maximum	1,00% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,07%
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans
Historique de l'indice de référence	02/06/2015 : 100.00% EURIBOR 3 MONTH CAPITALIZED

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les organismes de placement collectif (CISA), de l'Ordonnance d'exécution du 22 novembre 2006 et de la circulaire FINMA 2013/9 sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur.